Audition d’Isabelle Sommier par la commission d’enquête sur les violences lors des manifestations du printemps 2023

Assemblée nationale, compte rendu n°6 de la séance du lundi 5 juin 2023

Isabelle Sommier

5 juin 2023

La séance est ouverte à dix-huit heures.

Présidence de M. Patrick Hetzel, président.

La commission d'enquête sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023, ainsi que sur le déroulement de ces manifestations et rassemblements auditionne, à huis clos, Mme Isabelle Sommier, professeure de sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

M. le président Patrick Hetzel. Nous commençons nos auditions du jour en recevant Mme Isabelle Sommier, professeure de sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Vous êtes, madame la professeure, une spécialiste de la violence politique, à laquelle vous avez consacré de nombreux ouvrages, notamment *Violences politiques en France de 1986 à nos jours* dont vous avez assuré la direction. Comme vous l'avez souhaité pour préserver l'intégrité de vos recherches, cette audition se tient à huis clos.

Je n'ai pas à vous rappeler les scènes de violence qui ont émaillé les manifestations et rassemblements au cours des premières semaines du printemps, entre le 16 mars et le 3 mai. Notre commission d'enquête a pour ambition de comprendre qui sont les auteurs de ces violences, quels sont leurs moyens d'action, comment les autorités peuvent y répondre en assurant, avec une égale attention, le respect des libertés fondamentales et la sécurité des biens comme celle des personnes. Un questionnaire vous a été transmis par notre rapporteur Florent Boudié. Nous ne l'aborderons pas forcément dans son intégralité, mais nous comptons sur vous pour nous adresser dans un second temps vos réponses écrites.

Diriez-vous, pour commencer, que les violences politiques de ce printemps ont quelque chose de nouveau, par leur ampleur, leurs auteurs ou les circonstances, ou bien qu'elles s'inscrivent dans une forme de continuum avec des épisodes déjà vus auparavant ? Je pense notamment aux affrontements en milieu rural qui, sans être absolument inédits, semblent peu communs, du moins si on se réfère à un passé récent.

Comment analysez-vous, par ailleurs, la réaction de la société, des institutions, à ces violences ? Diriez-vous qu'il existe une sorte d'accoutumance ou au contraire une tolérance moindre avec le temps ? Pensez-vous que l'opinion, la loi et l'autorité judiciaire évoluent de concert ou qu'un écart se creuse entre les perceptions des citoyens, du législateur et des magistrats ?

Avant de vous donner la parole pour répondre à ces premières questions, je rappelle que l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires impose aux personnes auditionnées par une commission d'enquête de prêter le serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

(Mme Isabelle Sommier prête serment.)

Mme Isabelle Sommier, professeure de sociologie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. J'ai été agréablement surprise de la qualité des questions que vous m'avez adressées, et je me suis dit, en effet, que nous n'arriverions pas à tout traiter dans le délai imparti d'une heure.

Peut-on parler de nouveauté ? Non. En revanche, il y a une montée en radicalité, à l'évidence, et un contexte particulier dû à l'ouverture d'un autre cycle dans la protestation contre la réforme des retraites.

Le premier cycle était intersyndical, donc organisé, avec des services d'ordre qui s'étaient eux-mêmes réorganisés, notamment à la suite des violences qu'avait eues à connaître le service d'ordre de la Confédération générale du travail (CGT), le 1er mai 2021, de la part de black blocs et de gilets jaunes. Cela avait conduit les syndicats à se réunir de nouveau en intersyndicale et à réorganiser leurs services d'ordre. En effet, le déclin de ces derniers avait certainement contribué à un phénomène qu'on remarque de-

puis plusieurs années, au moins depuis 2016 : une dynamique émeutière croissante dans les manifestations et les défilés de rue – mais pas tous.

Le changement de cycle a résulté du recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, qui a changé assez profondément le profil et les attentes des opposants à la réforme des retraites. Jusque-là, on avait affaire à des salariés tout à fait hostiles au texte, mais assez désabusés quant aux résultats potentiels de leur mobilisation. Par la suite, on trouve d'autres catégories de personnes, beaucoup plus jeunes, qui participent à des manifestations spontanées et qui sont animés par une grande colère. C'est un glissement d'une crise sociale à une crise politique, voire institutionnelle.

Ce n'est pas un phénomène nouveau : on voit, en fait, réapparaître une mouvance qui existait déjà dans les années 1970 et que les services de renseignement appellent l'ultra-gauche, même si les militants en question ne se reconnaissent pas dans ce terme. C'est le courant antiautoritaire historique du mouvement ouvrier, hostile au communisme orthodoxe. Il avait disparu de la scène politique dans les années 1980, marquées, en grande partie, par un repli dans des squats, mais qui est réapparu à l'occasion des mobilisations altermondialistes, à partir de 2003, autour de l'idée, qui demeure, que les manifestations dites traîne-savates ne servent à rien. Pour attirer les projecteurs, une mobilisation dépendant d'abord de sa visibilité médiatique, il faut passer à d'autres formes d'action. Le moment fondateur fut la mobilisation contre la réunion de l'Organisation mondiale du commerce en 1999 à Seattle : les black blocs ont été très présents et ils ont conduit à mettre la ville en état de siège. L'idée, qui va se renforcer au fil des années et plus encore à partir de 2018, est que seule la violence paie.

Un moment important dans le développement de ces mouvements, réapparus à l'aube du nouveau millénaire, a été la mobilisation contre le contrat première embauche (CPE) en 2006, où l'on a vu également émerger une autre tendance, celle des anti-industriels hostiles à l'idée même de progrès. Ce sont sans doute eux qui connaissent la dynamique la plus nette, en particulier dans les alentours de Grenoble, une des régions les plus touchées par le vandalisme contre les antennes relais, mode d'action qui s'est considérablement étendu depuis le confinement, tout simplement parce que c'est le bassin des nanotechnologies. L'année 2006 est importante mais on en reste encore, à cette date, à des mobilisations estudiantines et lycéennes.

Il faut également citer la création du Mili, le mouvement interluttes indépendant, lors de l'affaire Leonarda. C'est le Mili qui invente, d'une certaine manière, le fameux « cortège de tête », ces manifestants qui refusent de défiler derrière la banderole officielle des organisations appelant à manifester et qui essaient d'aller au contact de la police ou de mener des manifestations plus spontanées. On observe ensuite une croissance du cortège de tête entre 2016 et 2018. Le 1er mai 2017, il rassemblait un petit millier de personnes, dont 150 black blocs. L'année suivante, le 1er mai 2018, la manifestation officielle comptait entre 20 000 et 55 000 personnes et le cortège de tête 14 500, la police considérant qu'il y avait en son sein 1 000 à 1 500 black blocs.

Ce qui se joue de plus en plus dans le cortège de tête est lié au type de maintien de l'ordre : c'est une solidarisation entre, d'une part, des manifestants qui ne sont pas présents pour en découdre avec la police et, d'autre part, ceux qui sont venus spécialement pour cela, selon des logiques de situation sur lesquelles nous pourrons revenir. C'est la fameuse « nouvelle psychologie des foules » étudiée par le sociologue britannique Stephen Reicher. Quant à nous, nous vivons toujours sur celle héritée de Gustave Le Bon, qui date du XIXe siècle. La nouvelle psychologie des foules a servi de base à un groupe de travail qui a débouché sur une uniformisation, sauf en France, des modèles de police des foules, dans le cadre du modèle KFCD – connaissance, facilitation, communication et différenciation.

S'agissant de la réaction des institutions, l'écart avec les citoyens ne fait que croître. Il faut citer, à cet égard, l'année 2005. Le phénomène de l'abstention est antérieur, bien entendu, mais la défiance date du rejet puis du retour par la fenêtre, si je puis dire, du traité établissant une constitution pour l'Europe. Il y a eu ensuite, autour de 2009, des lois qui ont commencé à éroder la liberté de manifester, puis les gilets jaunes. Outre l'idée d'une séparation entre le peuple et des élites, s'est imposée progressivement la conviction d'une dérive liberticide. Ce thème a été beaucoup développé par les gilets jaunes et il a été renforcé, d'une certaine manière, par la crise du covid-19, durant laquelle la décision de quelques-uns a conduit à un phénomène sans précédent, celui du « tous à la maison ».

Le fonctionnement des institutions, plus particulièrement depuis le début du deuxième mandat d'Emmanuel Macron, puisque ce dernier ne dispose pas de la majorité absolue, renforce la défiance et, je dirais, une certaine lassitude démocratique. Les études du Cevipof, le centre de recherches politiques de Sciences Po, le montrent. C'est vrai dans à peu près tous les milieux, y compris les jeunes militants écologistes. Une partie d'entre eux peut considérer que, compte tenu de l'ampleur des défis, il faudra nécessairement en venir à des mesures autoritaires. Cette méfiance grandissante s'accompagne, côté pouvoirs publics, du fait que les violences sont de moins en moins tolérées en vertu d'un principe mis en évidence au XIXe siècle par Alexis de Tocqueville : plus un phénomène désagréable décline objectivement, plus ses résidus sont insupportables. On a vu, par exemple, une extension de l'utilisation des lois antiterroristes pour interdire en manifestation des « dispositifs sonores portatifs », c'est-à-dire des casseroles. L'idée s'est développée d'une dérive liberticide et d'une dérive en matière de maintien de l'ordre. Je ne fais pas partie des spécialistes de cette question mais je les ai beaucoup lus, notamment Fabien Jobard et Olivier Fillieule. Ils parlent d'une brutalisation du maintien de l'ordre liée à deux phénomènes : une forme de militarisation du fait de l'emploi grandissant d'unités formées non au maintien de l'ordre mais aux violences urbaines, et la volonté d'interpeller qui suppose d'aller au contact physique alors que le principe du maintien de l'ordre est la mise à distance.

S'agissant des mouvances sur lesquelles je travaille – anarchistes, autonomes, etc. – , on observe depuis plusieurs années une évolution des thématiques vers les questions des libertés ainsi que, désormais, les questions animalistes et surtout environnementales. Ceci conduit à une porosité entre les radicalités d'ordre idéologique et d'ordre sociétal.

M. Florent Boudié, rapporteur. J'ai essayé de distinguer, en vous écoutant, ce qui relève d'une revendication démocratique, d'une colère civique, et de la violence à proprement parler. Pourriez-vous être plus précise en la matière ? Je comprends que vous considérez, mais je me trompe peut-être, qu'il existe un fort contexte de défiance à l'égard des institutions et de contestation de certaines politiques publiques, durant différents quinquennats, notamment la réforme des retraites. Mais je n'ai pas bien saisi si vous isoliez la violence ou si vous considériez que tout cela forme un ensemble.

Par ailleurs, dans quel contexte se situe-t-on, sur le plan européen mais aussi international ? Sommes-nous un isolat ? La violence politique – ce terme est-il adapté ? – se retrouve-t-elle ailleurs, dans d'autres États membres de l'Union européenne ? Si oui, de quelle manière, et comment ces États se posent-ils la question de la proportionnalité de la réponse ?

J'en viens à une question qui n'est pas provocatrice mais qui reprend des éléments de langage entendus dans le débat politique. Considérez-vous qu'il existe un parallélisme entre violences politiques et violences policières ? Comment les termes « violences policières » sont-ils abordés dans le cadre de vos études ?

Mme Isabelle Sommier. Le lien entre la revendication, la colère et la violence dépend des types de groupe. Il faut distinguer, me semble-t-il, deux dynamiques différentes.

Il y a celle des black blocs, qui correspond à une tactique manifestante visant à l'émeute et qui repose sur une idéologie importée, en grande partie, de l'anarchisme mais aussi de la contre-culture états-unienne. Ces mouvances, et c'est la grande différence avec les groupes d'extrême gauche qui ont conduit à l'adoption de la première loi anticasseurs du 8 juin 1970, ne sont plus du tout dans une perspective de conquête du Palais d'Hiver. Elles visent la constitution de zones autonomes temporaires, c'est-à-dire de moments, lors de manifestations, ou d'espaces, par exemple des zones à défendre (ZAD), où l'emprise étatique est mise à mal et où les représentants des institutions ne doivent pas être présents. Un succès témoigne de la possibilité d'échapper à l'emprise de l'État. Cela s'accompagne d'une légitimation idéologique de la violence contre les biens mais pas, à la différence des années 1970, des assassinats ou des violences contre les personnes, en tout cas dans les mouvances sur lesquelles je travaille.

Dans la base de données rassemblant à peu près 10 000 faits de violence que nous avons établie, 70 % des agressions, c'est-à-dire des atteintes aux personnes, sont le fait de groupes d'ultradroite, et 70 % ont des motifs altérophobes – la personne visée est basanée, elle tient un magasin de type kebab… C'est très différent des agressions de la droite radicale des années 1980, qui avaient une forte tonalité antisémite. Les affrontements, quant à eux, sont clairement marqués à gauche : 46 % viennent du spectre politique de l'ultragauche et si on inclut les violences des mouvements zadistes, dont une partie est assez poreuse, on dépasse largement les 50 %.

Il faut distinguer ces groupes idéologiques des logiques de situation qui conduisent des individus qui n'étaient pas venus en découdre à le faire au final, ce qui est de plus en plus fréquent. Le modèle en la matière est le boxeur Christophe Dettinger.

Chez certains, comme les autonomes, il n'y a pas de revendication parce qu'ils sont en dehors de cette logique. Je pense que la très grande majorité d'entre eux ne votent pas, parce qu'ils ne croient pas en la démocratie représentative. C'est différent des logiques relevant de la colère, du sentiment de ne pas être entendu et que seule la violence paie. Il y a là non une légitimation idéologique de la violence, comme dans le cas des anarchistes ou des autonomes, mais une légitimation instrumentale issue de l'expérience : c'est un instrument efficace ; on a tout essayé ; on répond à une violence supérieure.

Deux épisodes des dernières années tendent, d'une certaine manière, à donner raison à ces personnes. Les gilets jaunes n'ont pas tout obtenu mais un plan de plusieurs milliards d'euros a été déployé. Par ailleurs, les émeutes très violentes qui ont eu lieu en Corse au lendemain de l'assassinat d'Yvan Colonna ont été suivies de l'annonce de discussions sur le statut institutionnel de l'île. L'idée que seule la violence paie repose, à tort ou à raison, sur des éléments de cet ordre. J'ai aussi évoqué l'action des black blocs lors de certains sommets internationaux : pour eux, la violence est utile puisqu'elle conduit les médias à s'emparer de la question.

La France est-elle un isolat ? Non, évidemment. S'agissant de l'ultragauche, certains pays ont l'expérience de groupes historiquement et numériquement plus importants. L'Italie est le berceau des autonomes, qui se sont exportés en Allemagne avant d'arriver en France au milieu des années 1970. Zurich est un troisième pôle. Lorsqu'il y a de grosses manifestations comme à Sainte-Soline, des autonomes allemands, notamment, viennent en France. Lors du sommet européen de Nice, la frontière avec la péninsule italienne avait été fermée pour éviter que des Italiens ne viennent renforcer la contestation altermondialiste.

Compte tenu de l'importance des luttes et des mouvements sociaux que notre pays a connus en 2006, en 2016 et plus encore avec les gilets jaunes, cette mouvance s'y est

développée et elle a pris plus d'assurance. Les autonomes et les anarchistes européens considèrent que les Français ont acquis, grâce à leur expérience, une supériorité nouvelle.

Au-delà de cette mouvance, on observe dans tous les pays occidentaux une sorte de désenchantement démocratique qui se traduit par le populisme trumpiste et bolsonariste ou par une évolution vers un registre émeutier.

Non, je ne fais pas de parallèle entre les violences politiques contestataires et les violences policières. Cette dernière expression ne fait pas partie, en outre, des termes que j'utilise. On est là dans le registre de la force, légitime en régime démocratique dans un cas et non légitime dans l'autre. Cela étant, on ne peut nier que de nouvelles pratiques de maintien de l'ordre ont pour effet de produire de plus en plus d'interpellations et de causer des blessures qu'on ne rencontrait pas auparavant. Cela facilite la montée en radicalité et l'escalade sur le terrain.

M. le président Patrick Hetzel. Vous avez évoqué la psychologie des foules de Gustave Le Bon et d'autres acteurs, comme Stephen Reicher, qui ont développé un nouveau paradigme. Considérez-vous que c'est celui-ci qu'il convient d'appliquer pour comprendre ce qui se passe, pour analyser les violences extrêmes dans un certain nombre de manifestations ?

Mme Isabelle Sommier. Oui, absolument. On ne peut pas mettre ce paradigme en parallèle avec la vieille psychologie des foules du XIXe siècle qui considère que l'individu, dès lors qu'il est dans une foule, régresse sur l'échelle de la civilisation et redevient un barbare laissant libre cours à ses pulsions sous la pression de « meneurs fous », selon l'expression de Serge Moscovici qui parlait de « somnambules » guidés par des fous. Cela reste étudié dans les formations au maintien de l'ordre – en tout cas, c'était vrai il y a dix ans.

Stephen Reicher a mené plusieurs enquêtes de terrain, en particulier lors des manifestations, marquées par la violence, contre la *poll tax* au Royaume-Uni. Il a constaté que, dans une foule, les individus ne régressent pas, mais qu'un sentiment d'identité et d'appartenance à un collectif naît en raison du sentiment qu'il se heurte à une menace extérieure, qui serait la police. Dès lors que celle-ci laisse penser qu'elle va charger, les individus se soudent. On sait, en effet, que l'émotion la plus mobilisatrice n'est pas la colère, mais la peur. Une foule qui était constituée de conglomérats gagne alors en cohésion, une identité collective se forme et elle légitime la résistance à ce qui est perçu comme une menace extérieure. C'est cela qui provoque la solidarisation d'individus comme vous et moi avec quelqu'un qui, par exemple, jette des pavés.

La nouvelle psychologie des foules est à la base du modèle KFCD, dont le « K » renvoie à la connaissance (*knowledge*) des milieux militants et des manifestants. Nous avons un grand problème avec la réforme de 2008 qui a vu la fusion de la direction de la surveillance du territoire et des renseignements généraux. Ce fut une perte considérable en matière de renseignement, que le renseignement territorial pallie maintenant. Les renseignements généraux ont beaucoup perdu dans l'affaire, notamment par la réduction des effectifs – les compagnies républicaines de sécurité, ont connu une évolution similaire sur ce plan. Beaucoup de sources qui émanaient du terrain ont été taries. Les gilets jaunes ont surpris parce qu'on ne les avait pas vus arriver.

Si les universitaires français sont en retrait sur les phénomènes de radicalité par rapport à leurs homologues européens, c'est du fait d'une forte étanchéité et, disons-le, d'une méfiance réciproque entre le monde académique et les institutions publiques alors que, dans d'autres pays comme en Allemagne, il y a une connaissance réciproque et un meilleur accueil des travaux universitaires.

Le « F », dans le sigle KFCD, désigne la facilitation de la manifestation. Clausewitz parlait du brouillard de guerre : ce qui se joue dans ce cadre, c'est dominer l'incertitude liée à la fluidité de la situation. En temps de guerre, celui qui réussit à brouiller les esprits dans le camp adverse prend l'avantage. S'agissant des manifestations, des agents de liaison accompagnent l'organisation des cortèges. Néanmoins, c'est compliqué face à des black blocs qui ne veulent pas négocier ou face à des groupes tels que les gilets jaunes qui n'entendent pas déclarer leurs actions au préalable.

Pour éviter les mouvements de foule et l'affolement, il faut ensuite de la communication. C'est le « C » de KFCD. Cela marche bien en Allemagne, par exemple, grâce à l'usage de panneaux lumineux et de micros. Afin d'éviter que les gens soient pris de panique, la police prévient qu'elle va intervenir 200 mètres plus loin pour isoler un groupe et elle demande aux autres manifestants de ne pas bouger.

La différenciation, pour la dernière lettre de KFCD, s'opère entre les militants venus en découdre et les manifestants ordinaires. C'est l'idée qu'il ne faut pas mener une politique de répression indiscriminée, qui touche tout le monde. Le lien entre répression et mouvements sociaux a fait l'objet de nombreux travaux : on sait que la dynamique favorisant la montée en radicalité, voire le passage à la violence et la lutte armée, vient souvent du fait que la répression touche l'ensemble du groupe. Une répression efficace doit intervenir tôt et cibler certains éléments. Dès lors que la force s'abat sur un ensemble et qu'elle est indiscriminée, elle favorise la radicalisation et les passages à l'acte violent.

M. Ugo Bernalicis (LFI-NUPES). Je vous remercie de vos propos que je partage largement. Quelle place accordent les personnes qui commettent des violences en manifestation, au moins contre des biens, à la répression policière dans leurs récits et leurs motivations ?

Vous avez dit que certains mouvements autonomes ou anarchistes s'étaient redéployés vers d'autres sujets de militantisme, notamment l'écologie : ces évolutions répondent-elles aux mutations en cours dans la société ou résultent-elles d'un calcul entre bénéfices et risques – investir des luttes plus consensuelles pour pousser le curseur de la violence dans des champs plus ouverts au grand public ?

Mme Isabelle Sommier. Pour répondre à votre première question, je reprendrais la distinction entre les black blocs et les autonomes d'un côté, et les manifestants, notamment des étudiants qui déambulaient dans les manifestations après le 16 mars ou des gilets jaunes, de l'autre. La peur de la violence ressort souvent des témoignages, que les personnes l'aient subie ou qu'elles aient assisté à des scènes brutales. Pour les premiers, la question est sans objet car ils sont déjà acquis à cette perspective. Des membres des black blocs ont souligné que la répression policière de 2016 les avait beaucoup aidés car elle avait créé une solidarité avec d'autres militants, par exemple des syndicalistes de Solidaires, unitaires, démocratiques (SUD) auparavant hostiles. Une expression était même née, « totolidaires », contraction du surnom des autonomes et du nom du syndicat. Depuis le remplacement de Didier Lallement par Laurent Nuñez à la préfecture de police, les manifestations se passaient beaucoup mieux. On a vu très peu de black blocs dans la première période de manifestations contre la réforme des retraites, celle dominée par les syndicats et qui va jusqu'au 16 mars, car les services d'ordre étaient très présents et les policiers plus discrets.

Historiquement, beaucoup de femmes ont fait partie du mouvement libertaire français. Elles faisaient le lien entre le patriarcat et la condition animale. C'est le cas de Louise Michel mais également de l'éditrice anarchiste Séverine, qui avait écrit un livre en 1903, *Sac à tout : mémoires d'un petit chien*, dans lequel elle dressait un parallèle entre l'oppression des femmes et celle des animaux. L'antispécisme a été importé des États-Unis par des anarchistes lyonnais qui ont diffusé une brochure, tirée à 5 000 exemplaires entre

1985 et 1992, dans laquelle ils expliquaient qu'ils ne mangeraient plus de viande pour ne plus tuer d'animaux. Cette publication a marqué l'arrivée de l'antispécisme en France.

Des liens historiques existent donc entre l'anarchisme et l'écologie. Ils se renforcent par la nouveauté que constitue le développement considérable du féminisme radical. On pense au Witch bloc, le bloc des sorcières, ou à des groupes antifascistes féministes non-mixtes. Les ZAD ont également joué un rôle de passeur entre ces deux radicalités, notamment celle de Notre-Dame-des-Landes, où sont nés les Soulèvements de la Terre. Il y a aussi, bien évidemment, une dimension opportuniste qui a toujours existé : c'était la classe ouvrière dans les années soixante, puis les groupes de prisonniers dans les années soixante-dix, la cause environnementale aujourd'hui.

Les membres de ces mouvements sont plutôt jeunes. Ils associent, comme je le vois parmi mes étudiants, un mode de vie végan à une très grande angoisse quant à l'avenir de la planète. Il y a là une vraie spécificité générationnelle. Une doctorante fait actuellement une thèse sous ma direction sur Extinction Rebellion, mouvement que quittent des personnes qui jugent son action trop molle, peu efficace, qui rejoignent les Soulèvements de la Terre ou Dernière Rénovation.

Mme Sandra Marsaud (RE). Vous confirmez le propos de personnes déjà auditionnées, à savoir la présence récurrente dans le groupe de tête des manifestations des black blocs ou d'un bloc radical. Les organisateurs ne peuvent plus ignorer leur action, laquelle peut inquiéter les autres participants. Elle renforce également, comme l'a indiqué le préfet de police de Paris, les relations entre les forces de l'ordre et les organisateurs. Que pensent ces derniers et les éléments radicaux les uns des autres ? Le préfet de police a affirmé que le maintien de l'ordre s'était adapté pour faire avancer le cortège et ne surtout pas bloquer la manifestation : à cause du groupe de tête, la manifestation officielle n'avancerait pas sans les forces de l'ordre.

Mme Isabelle Sommier. Cela dépend des syndicats. Entre des militants de la CGT, de Solidaires et de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), les avis divergeront.

La présence d'éléments radicaux dans les manifestations n'est pas nouvelle. On les appelait les casseurs dans les années soixante-dix où ils étaient souvent assimilés à l'extrême gauche trotskiste ou maoïste. La différence avec la période actuelle réside dans la perte de puissance des syndicats : il y a cinquante ans, le taux de syndicalisation atteignait 25 % et les organisations disposaient de services d'ordre très structurés. Les militants radicaux qui souhaitaient atteindre la tête de cortège n'y parvenaient pas et ils étaient renvoyés en queue de défilé : si des pillages et des dégradations se produisaient, les syndicats pouvaient dire qu'ils n'en étaient absolument pas responsables. Aujourd'hui, la situation s'est inversée : les syndicats n'ont plus les forces militantes ni la légitimité pour assurer un service d'ordre efficace.

Le 1er mai 2021, la CGT a été prise pour cible. Les black blocs deviennent de plus en plus professionnels quand les services d'ordre, notamment celui de la CGT, connaissent le mouvement contraire. Leurs troupes sont vieillissantes et clairsemées alors que les black blocs sont très mobiles. Lorsque je préparais ma thèse, j'ai participé à une recherche, en 1990, auprès du service d'ordre de la CGT, encore très puissant. Ce n'est plus du tout le cas. La crise du syndicalisme a été plus précoce et plus profonde en France qu'ailleurs. Les corps intermédiaires, historiquement anémiés, ont beaucoup souffert ces dernières années. Ils ont subi une forme de délégitimation, qui contribue au sentiment d'inutilité des luttes.

À partir de 2016, l'hostilité s'est traduite physiquement. Au cours de la contestation de la loi El Khomri, les locaux de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) ont été visés plusieurs fois. L'acmé de cette hostilité a été atteinte le 1er mai

2021, quand le service d'ordre de la CGT a été attaqué en fin de cortège pour la première fois. Cela a donné lieu à de grandes discussions dans les milieux autonomes et anarchistes, dont de larges pans étaient en désaccord avec ce type d'action, y compris les anarcho-syndicalistes de la Confédération nationale du travail (CNT). Les militants les plus empreints d'idéologie étaient les plus critiques. Avec la massification du cortège de tête, certains membres des black blocs considèrent que les pillages effectués hors des enseignes du capitalisme sont le fait de casseurs, selon leurs propres termes. Le lancer d'un cocktail Molotov sur les forces de police le 1er mai dernier a également été condamné par certains d'entre eux, qui voyaient dans ce geste l'inexpérience de manifestants peu conscientisés.

Le service d'ordre de la CGT a mis du temps à intégrer le changement de rapport de force, notamment dans la taille et la qualité des effectifs, sans parler de l'âge des militants et de leur capacité à courir. Un vieux cheminot et un jeune militant n'ont pas les mêmes capacités physiques. Ce service d'ordre a longtemps continué à prendre les groupes anarchistes et autonomes de haut, considérant leurs membres comme des blancs-becs et des bourgeois. Il a fini par intégrer sa faiblesse et il cherche dorénavant à éviter que les débordements ne touchent leurs manifestants. Ils n'ont plus l'ambition d'expulser les black blocs. D'ailleurs, une partie des syndiqués de base ne voit pas ces derniers d'un mauvais œil, considérant que les manifestations traditionnelles n'obtiennent rien et que la violence est du côté de la police.

M. Frédéric Mathieu (LFI-NUPES). Vous avez dit que 70 % des agressions étaient commises par l'ultradroite. L'ultragauche est-elle responsable des 30 % restants ? Ou y a-t-il un troisième bloc, comme celui des ultra-jaunes décrit par certains services précédemment auditionnés pour parler de gilets jaunes radicalisés ne se reconnaissant dans aucune affiliation politique particulière ?

Vous avez affirmé que plus de la moitié des affrontements collectifs était le fait de l'ultragauche si l'on intègre les zadistes. Parlez-vous uniquement des affrontements collectifs à vocation politique ou comptez-vous les bagarres entre groupes de supporters, par exemple ?

Vous avez évoqué la brutalisation du maintien de l'ordre, due notamment à la présence d'unités non spécialisées dont la tâche est d'interpeller, donc d'aller au contact des manifestants. J'ai le sentiment que certains discours politiques tendent à autonomiser la police et la gendarmerie, c'est-à-dire à les traiter comme un corps indépendant des institutions, y compris au plus haut niveau de l'État de la part des personnes censées diriger ces services. Avez-vous également perçu ce type de discours qui peut nourrir des antagonismes reposant sur l'idée que deux équipes s'affrontent dans la rue ? Souvenons-nous de la phrase du préfet de police Didier Lallement disant à une manifestante qu'ils n'étaient pas dans le même camp !

Vous avez parlé de la peur comme vecteur de rapprochement et de solidarité entre les manifestants pacifiques et violents. Existe-t-il des points de scission entre eux ? Je ne suis pas le seul à avoir remarqué ceux que j'appelle les BBB, à savoir les « badauds des black blocs », qui regardent sans rien faire mais qui peuvent se solidariser dans les contextes que vous avez évoqués.

Mme Isabelle Sommier. Si vous me permettez, je vais commencer par la dernière question. Lors de l'émergence du mouvement altermondialiste et des black blocs, il y a eu un débat militant sur la légitimité du recours à la violence. Après la mort d'un manifestant lors du G8 de Gênes en 2001, les logiques émeutières furent plutôt critiquées. Les militants altermondialistes étaient assez empreints de non-violence et de désobéissance civile. Il me semble que ce n'est plus le cas actuellement, notamment depuis 2018 et la montée du thème des violences policières.

Le sentiment que la démocratie ne fonctionne plus ou mal, que les citoyens ne sont jamais entendus, nourrit cette évolution. Maxime Gaborit a conduit une enquête statistique sur le climat des manifestations dans laquelle il apparaît que 20 % des manifestants légitimaient le recours à la violence – contre les biens, pas contre les personnes – car ils pensaient que les autres moyens d'expression étaient inefficaces. Il n'est plus envisageable de mener des enquêtes statistiques sur les groupes d'ultragauche ; j'en ai conduit une en 2003, mais c'est aujourd'hui impossible, d'où ma demande de huis clos pour cette audition.

M. Frédéric Mathieu (LFI-NUPES). Vous parlez de violences pour des actions contre les biens. J'utilise pour ma part, peut-être est-ce mon fond de juriste, le terme de dégradations. Je réserve le vocable de violences aux agressions contre les personnes car je ne connais pas le délit de coups et blessures contre un abribus. Peut-être est-ce une question académique que vous avez déjà tranchée ?

Mme Isabelle Sommier. Les politistes et les sociologues qui travaillent sur la violence ne débattent pas de ce sujet. Ils adoptent une définition matérielle, qui considère la violence comme toute attaque contre les biens et les personnes. C'est par facilité de langage que j'ai employé ce terme.

Notre travail porte sur les violences possédant une dimension militante. Nous ne nous intéressons pas aux affrontements entre groupes de supporters, même s'il peut exister des liens entre les deux, par exemple une présence de l'ultragauche et de l'ultradroite, une porosité dans les modes d'action et des références communes au hooliganisme sur les réseaux sociaux notamment.

Nous avons étudié plusieurs familles militantes, comme nous les appelons en sociologie des mouvements sociaux. Si deux tiers des agressions sont commises par l'ultradroite, un autre groupe y a recours : les juifs intégristes, qui agressent physiquement d'autres juifs jugés antisionistes. L'ultragauche affronte les forces de l'ordre quand l'ultradroite attaque ses adversaires politiques antifascistes et antiracistes.

Nous avons arrêté notre base de données en juin 2020. Les gilets jaunes ont vandalisé des permanences d'élus et se sont rapprochés de quelques habitations, mais ils n'ont pratiquement pas commis de violences contre la personne des élus. Seuls un ou deux cas ont été recensés. Les agressions physiques d'élus sont arrivées avec les mouvements contre la vaccination et le passe sanitaire. Je cherche toujours des financements pour continuer d'alimenter ma base de données. La commission d'enquête sur la lutte contre les groupuscules d'extrême droite en France avait préconisé la pérennisation de notre programme, mais cette recommandation est restée lettre morte.

M. Aymeric Caron (LFI-NUPES). Je vous remercie d'avoir expliqué que les politiques de maintien de l'ordre avaient une influence directe sur le niveau de violence des rassemblements et qu'elles pouvaient provoquer des violences qui n'auraient pas eu lieu si une autre tactique avait été déployée.

Vous utilisez des concepts qui mériteraient d'être approfondis. Je me demande si, parfois, le vocabulaire ne nous enferme pas dans une lecture rétrécie des situations. Par exemple, vous parlez d'ultradroite : pouvez-vous nous en dire davantage ? J'ai l'impression qu'il s'agit d'un mot-valise dans lequel on met des identitaires, des néonazis et des racialistes : c'est l'extrême droite qui s'exprime à travers ces groupes, pourquoi la faire disparaître en usant d'un mot qui ne la nomme pas ? Je m'interroge également sur le terme de « radicaux », qui conduit à faire un lien entre ceux qui lancent des pavés et ceux qui défendent une radicalité idéologique qui n'a rien de violente.

Par ailleurs, j'ai été surpris d'entendre parler d'antispécisme et d'animalisme dans cette discussion sur les violences. À ma connaissance, il n'y a pas de mouvement antispéciste ou animaliste violent en France, mais peut-être avez-vous des informations dont je

ne dispose pas. Extinction Rebellion défend la non-violence ; pourquoi avez-vous tenu à les mentionner ?

Mme Isabelle Sommier. Je vous invite à lire mon livre. Le Front de libération des animaux est arrivé en France en 2004. Il a commis 104 faits. C'est un produit d'importation…

M. Aymeric Caron (LFI-NUPES). Qui n'a pas pris !

Mme Isabelle Sommier. …dont l'action s'est interrompue pour des raisons dont je discuterais volontiers avec vous ; il n'en reste pas moins qu'il se trouvait sur une pente glissante.

Je suis attentive aux termes utilisés. Mais dans une audition par des élus, je ne me lancerai pas dans un exposé sur la radicalité. Je réserve ces développements à mes étudiants et à mes lecteurs. Le terme d'ultragauche est rejeté par la plupart de ceux que l'on range dans cette catégorie ; je l'utilise ici car l'audition est brève. Il s'agit du rameau antiautoritaire issu de l'éviction des anarchistes au lendemain de la grande bataille entre Marx et Bakounine. Je ne suis pas spécialiste de l'ultradroite au contraire de mon collègue Nicolas Lebourg qui a été le premier à dénoncer ce terme. J'ai écrit un ouvrage étudiant le mot « terrorisme » et m'en distanciant. À un moment donné, l'important est d'être comprise, donc je l'utilise même si je peux nourrir des préventions à son égard.

La tendance à confondre radicalité cognitive et radicalité comportementale est très française. J'ai étudié le passage à l'acte violent, qui relève de la radicalité comportementale. Je ne confonds absolument pas les deux. Il y a évidemment une profusion de recherches sur la radicalité islamiste depuis des années : on en tire l'enseignement que la radicalité cognitive n'est pas un préalable obligatoire à la radicalité comportementale. On peut être dans la première sans être dans la seconde et inversement, et on peut bien sûr épouser les deux.

J'ai une perspective interactionniste et relationnelle de la radicalité. Ce sont en partie les élus et les services de police qui définissent cette dernière, puisqu'elle est la transgression d'une norme perçue comme subversive. La délinquance est également la transgression d'une norme, mais elle n'est pas perçue comme subversive. Le vol est ainsi commis à des fins d'enrichissement, valeur reconnue légitime dans notre société. Cette définition, que je suis loin d'être la seule à adopter, renvoie à l'idée de coconstruction de la radicalité. Certains comportements n'étaient pas perçus comme radicaux dans le passé alors qu'ils le sont actuellement. Cette évolution est permanente.

M. le président Patrick Hetzel. Je vous remercie, madame la professeure. Nous vous solliciterons probablement pour obtenir des éléments complémentaires par écrit.

*

La réunion se termine à dix-neuf heures dix.

Bibliothèque anarchiste

Isabelle Sommier
Audition d’Isabelle Sommier par la commission d’enquête sur les violences lors des manifestations du printemps 2023
Assemblée nationale, compte rendu n°6 de la séance du lundi 5 juin 2023
5 juin 2023

extrait le 10 novembre 2026 du site de l’*Assemblée nationale*, compte rendu n°6 de la commission d’enquête sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d’action des groupuscules auteurs de violences à l’occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023 (XVIe législature, session ordinaire 2022-2023)

bibliotheque-anarchiste.com